Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111013-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 10 novembre 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Hippolyne LE MEUR, Sammy GAUTIER, François BLAYO, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Virginie LE GARREC, Gwendoline RIO
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Aurore BRACQ, Francette CHAULOUX, Patricia LE TORTOREC, Stéphane PIGACHE, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	04 novembre 2026
Secrétaire de séance :	Laurent KRUST

13 - FINANCES - Fixation des durées d'amortissement - Mise à jour du tableau à compter de novembre 2026 - Budget ville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 02 octobre 2023 adoptant la nomenclature M57 pour le budget principal de Ville à compter du 1er janvier 2024,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville adopté le 17 avril 2026,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le tableau de fixation des durées d'amortissement à compter de novembre 2026,

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111013-DE

Sur proposition du Bureau municipal et après avis de la Commission mixte n°2 et n°4 du 21 octobre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **MET** à jour à compter de novembre 2026 le tableau relatif à la fixation des durées d'amortissement par compte comme ci-dessous :

Nature	Catégorie du bien amorti	Type de matériel	Durée d'amortissement
	Biens dont la valeur est inférieure à 500.00€ TTC	Bien de faible valeur	1 an
202	Documents d'urbanisme	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5 ans
2031	Frais d'études (non suivis de travaux)		5 ans
2033	Frais d'insertion (non suivis de travaux)		5 ans
204	Subvention d'équipement versée	Biens mobiliers, matériel, études	5 ans
204	Subvention d'équipement versée	Bâtiments et installations	15 ans
204	Attributions de compensation d'investissement		10 ans
2051	Concessions et droits similaires	Logiciels bureautiques, applicatifs,progiciels, site internet...	1 an
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		10 ans
2128	Autres agencements et aménagement de terrains	Clôture, mouvement de terre....	10 ans
21611-21612	Biens historiques et culturels mobiliers et immobiliers	Restauration de statues et Rosaire- Fresques	10 ans
21828	Matériels de transport	Véhicules de tourisme et petit utilitaire	6 ans
21828	Matériels de transport	Camions, remorque,tracteur, bennes...	10 ans
21828	Matériels de transport	Véhicules deux roues	5 ans
21831	Matériel informatique (écoles)	Ordinateurs, onduleur, serveur...	5 ans
21838	Matériel informatique (autres services)	Ordinateurs, onduleur, serveur...	5 ans
21841	Matériel de bureau et mobilier (écoles)	Tables, bureaux, chaises, fauteuils, armoires, caissons,rayonnage...	10 ans
21842	Matériels de bureau et mobiliers (autres services)	Tables, bureaux, chaises, fauteuils, armoires, caissons,rayonnage...	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Mobilier urbain : poubelles, corbeilles, bancs, arceaux de vélos, panneaux de signalisation, barrières...	8 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Matériel audio, vidéoprojecteur, gros électroménagers (réfrigérateur, lave-linge...)	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Aires de jeux,jeux d'enfants, équipements sportifs...	8 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Equipements de garage et ateliers	8 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	Fonds documentaires	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles (petit équipement police municipale)	Gilets pare-balle, bâtons télescopiques- caméra piétons...	5 ans

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Laurent KRUST

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER